

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



RAPPORT D'ACTIVITE

NOS AVANCÉES ET RÉUSSITES EN

2025



APAJH
Alpes de Haute-Provence



DOCUMENT APPROUVÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JUIN 2026;
SOURCES DES DONNÉES : EXTRACTION D'ACTIVITÉ ARRÊTÉE AU 31/12/2025;
CRÉATION GRAPHIQUE : APAJH 04;
CRÉDITS PICTOGRAMMES ET VISUELS : PIXABAY / APAJH 04 / IA GÉNÉRATIVE (CHATGPT);

SOMMAIRE...rétrospective !



1. UNE ASSOCIATION EN MOUVEMENT

.LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	3
.NOTRE PROJET ASSOCIATIF : RELAIS DE NOS VALEURS ET ENGAGEMENTS	4
.UNE GOUVERNANCE ACTIVE	7
.LA VIE ASSOCIATIVE : LE SOCLE DE NOS ACTIONS	8
.UNE ASSOCIATION ENGAGÉE ET INFLUENTE : NOS PARTENARIATS	9
	10

2. DONNEES CLES

.IMPLANTATION BI-DÉPARTEMENTALE DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SUR LE TERRITOIRE	11
.LES PANORAMAS 2025 DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	12
.ZOOM SUR ... L'ENTREPRISE ADAPTÉE (E.A) LOU JAS	13
	17



3. 2025 EN ACTIONS !

.LES TEMPS FORTS QUI ONT MARQUÉ NOTRE ANNÉE	19
.AGIR AU PLUS PRÈS DE VOUS : NOS NOUVEAUX SERVICES	20
.TRANSFORMER L'ASSOCIATION POUR DEMAIN	21
.NOTRE POLITIQUE RH : VALORISER, FORMER, AGIR ENSEMBLE	22
.UNE ANNÉE D'ÉLAN POUR NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ	23
.ZOOM SUR... NOTRE DÉMARCHE RSE	25
	26



SOMMAIRE... préparer demain.



4. CAP SUR 2026 : CONSOLIDER ET INNOVER 27

OBJECTIF 1: MAINTENIR NOTRE PARTICIPATION ACTIVE À LA DIVERSIFICATION ET À L'ADAPTATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE 28

OBJECTIF 2: MENER LE BILAN À MI-PARCOURS DU CPOM ARS 2023-2028 29

OBJECTIF 3: CONDUIRE LES ÉVALUATIONS EXTERNES DES ESMS SECTEUR ENFANTS DU CPOM ARS 30

OBJECTIF 4: RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE 31

OBJECTIF 5: SÉCURISER LES AUTORISATIONS ET RENFORCER LES CAPACITÉS D'ACCOMPAGNEMENT 32

OBJECTIF 6: POURSUIVRE UNE DÉMARCHE RESPONSABLE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR 33



5. LE RAPPORT FINANCIER 34

I. ACTIVITÉ ET EXPLOITATION 36

II. LE BILAN FINANCIER 40

III. SYNTHÈSE 41

GLOSSAIRE 42



1. UNE ASSOCIATION EN MOUVEMENT



L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du projet associatif 2024-2028 de l'APAJH 04, qui porte les valeurs de dignité, d'inclusion et de citoyenneté des personnes en situation de handicap ou de dépendance.

Sur le plan institutionnel, l'exercice 2025 a été marqué par une dynamique de gouvernance renouvelée, avec le renouvellement partiel du Conseil d'Administration et la nomination d'une nouvelle présidence.

Cette évolution a contribué à renforcer les orientations stratégiques de l'association et à soutenir la mise en œuvre des actions engagées.

L'année se caractérise également par la poursuite de l'adaptation des accompagnements, dans une logique de personnalisation des parcours et de réponse aux besoins des personnes accompagnées. Elle s'inscrit enfin dans une volonté constante de consolidation des coopérations partenariales et de promotion de la participation des usagers et de leurs familles à la vie des établissements et services.



LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Chers adhérents, chers administrateurs, chers professionnels, chers partenaires, chers bénévoles, chères personnes accompagnées et familles,

L'année 2025 s'est inscrite dans une période de profondes mutations pour le secteur médico-social. Les attentes des personnes en situation de handicap évoluent, les politiques publiques se transforment, les modèles d'accompagnement se recomposent et les associations gestionnaires doivent aujourd'hui répondre à des injonctions multiples, parfois contradictoires.

Nous partageons pleinement l'ambition d'une société plus inclusive, plus accessible et plus respectueuse des choix de vie de chacun. Nous savons que les personnes accompagnées aspirent légitimement à davantage de liberté, de souplesse dans les réponses proposées et de participation à la vie sociale ordinaire.

Mais nous savons aussi que cette transformation ne peut réussir qu'à une condition : ne jamais perdre de vue la réalité des besoins humains.

L'inclusion ne peut être un simple mot. Elle ne peut servir de prétexte à une réduction des moyens ou un transfert silencieux des responsabilités vers les familles, les aidants ou les professionnels déjà fragilisés. Elle doit rester un projet collectif exigeant, fondé sur des accompagnements de qualité, des équipes reconnues et des réponses adaptées à la diversité des situations.

Notre association n'est pas restée immobile face aux évolutions du secteur. L'APAJH 04 s'est engagée dans diverses transformations. Au cours de cette année, nous avons poursuivi le développement de nouvelles modalités d'accompagnement :

- renforcement des interventions de proximité ;
- soutien aux parcours inclusifs ;
- développement du travail en réseau ;
- coopération accrue avec les établissements scolaires, sanitaires et de droit commun ;
- adaptation de certains accompagnements vers

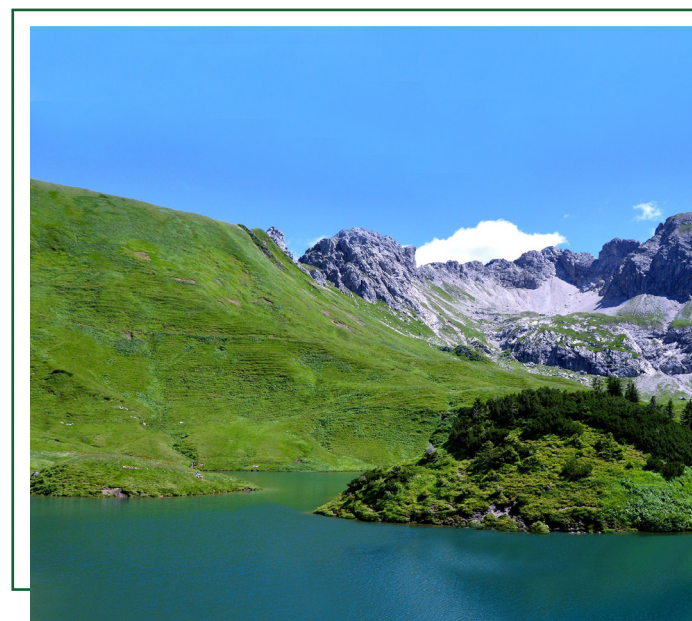


CHRISTIAN MEUNIER
PRÉSIDENT DE L'APAJH04

des dispositifs plus souples et plus modulaires. Nous avons également cherché à améliorer l'accessibilité de nos services et à mieux prendre en compte les attentes exprimées par les personnes accompagnées et leurs proches.

Ces évolutions étaient nécessaires. Elles correspondent à des aspirations légitimes et traduisent une évolution positive du regard porté sur le handicap et sur la place des personnes dans la société.

Cependant, chacun mesure aujourd'hui que cette transformation de l'offre intervient





dans un contexte de fortes contraintes. Les associations doivent désormais développer davantage de réponses, assurer davantage de coordination, répondre à davantage d'exigences réglementaires et administratives, tout en maintenant un haut niveau de qualité, sans bénéficier des moyens supplémentaires réellement nécessaires à ces ambitions, voire avec moins de moyens.

Cette tension est devenue structurelle. Dans ce contexte, notre responsabilité est claire : préserver la qualité de l'accompagnement et défendre le sens de nos métiers.

La qualité ne peut être réduite à des indicateurs de flux, à des tableaux de bord ou à des taux d'activité. Elle repose avant tout sur la qualité du lien humain, sur la stabilité des équipes, sur le temps consacré à l'écoute, à l'accompagnement éducatif, au soin, au soutien des familles et à la construction de réponses individualisées. Accompagner une personne en situation de handicap, ce n'est pas uniquement coordonner un parcours. C'est reconnaître une histoire, des fragilités, des compétences, des aspirations et un droit fondamental à vivre dignement.

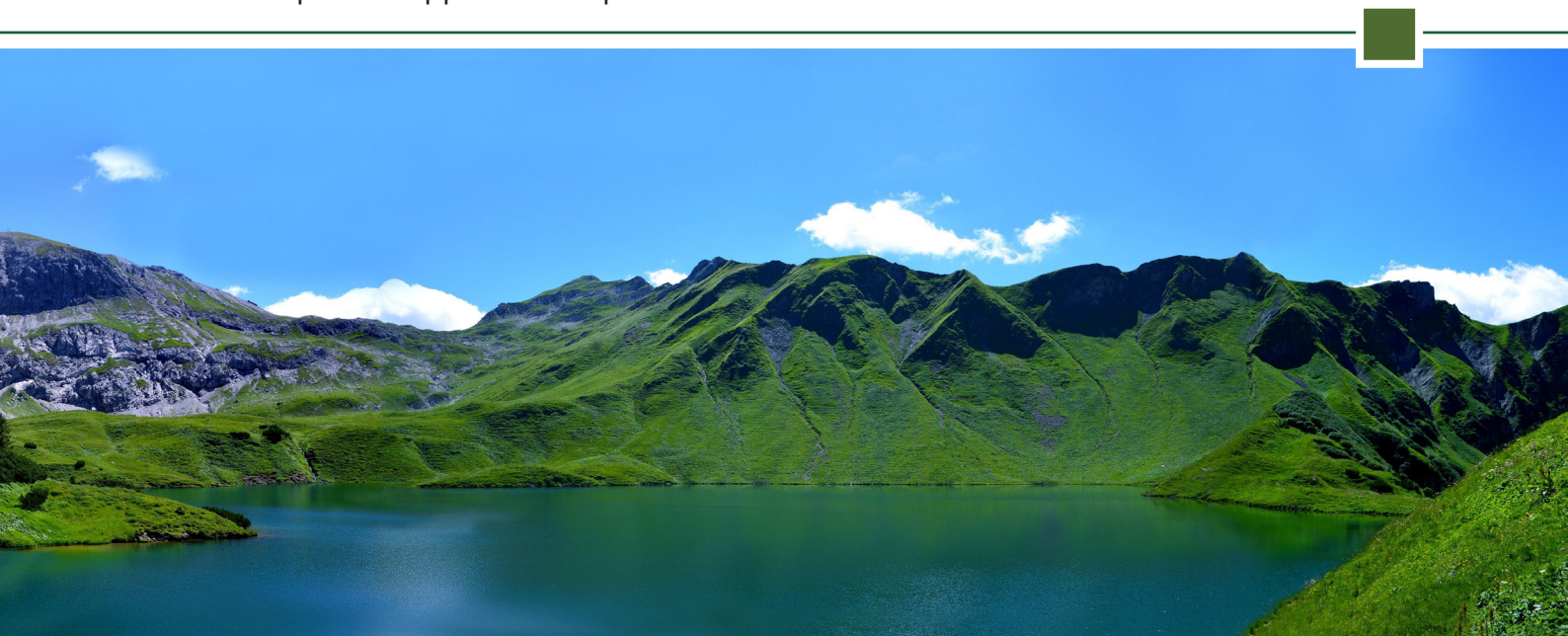
Nous devons collectivement rester vigilants face au risque d'une forme de banalisation ou de standardisation des accompagnements. Certaines situations nécessitent du temps, de la continuité, de la présence humaine et parfois des réponses intensives. Les dispositifs les plus souples ne répondent pas à tous les besoins. Une société véritablement inclusive est aussi une société capable d'apporter une protection

adaptée aux personnes les plus vulnérables. Notre association continuera donc à défendre la personnalisation des accompagnements, le respect du rythme et des choix des personnes, la complémentarité des réponses, la continuité des parcours ainsi que le maintien d'une présence professionnelle qualifiée auprès des personnes accompagnées, en visant, chaque fois que possible, le développement de leur autonomie afin de leur permettre d'exercer pleinement leur place de citoyens à part entière.

Dans ce contexte exigeant, nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance aux professionnels de l'association. Les équipes éducatives, soignantes, administratives, techniques et d'encadrement assurent quotidiennement leurs missions avec un engagement remarquable, malgré des conditions de travail souvent difficiles.

Les difficultés de recrutement persistent. L'usure professionnelle progresse dans l'ensemble du secteur médico-social. Les exigences administratives augmentent tandis que les métiers de l'accompagnement souffrent encore d'un manque de reconnaissance sociale et salariale. Pourtant, les professionnels continuent de faire vivre nos valeurs sur le terrain.

Ils accompagnent, soutiennent, rassurent, innovent, maintiennent du lien et permettent chaque jour à des personnes de vivre plus dignement, plus librement et plus sereinement. Cette réalité mérite d'être reconnue avec force.



Nous devons également rappeler collectivement que l'engagement des équipes ne peut constituer à lui seul un modèle de fonctionnement durable. La qualité de l'accompagnement ne peut reposer exclusivement sur la bonne volonté et la capacité d'adaptation permanente des professionnels. La solidarité nationale doit continuer à soutenir concrètement les politiques du handicap. Nous devons avoir une vigilance particulière face aux incertitudes à venir. À l'approche des années 2027 et suivantes, les perspectives politiques, économiques et sociales apparaissent particulièrement incertaines.

Dans ce contexte, notre association restera attentive aux choix qui seront faits concernant les politiques de solidarité, le financement du secteur médico-social, les droits des personnes en situation de handicap, la place des associations, la reconnaissance des métiers de l'accompagnement.

Nous savons que les périodes d'incertitude fragilisent souvent en priorité les personnes les plus vulnérables. C'est pourquoi nous considérons qu'il est essentiel de rappeler que la manière dont une société accompagne les personnes en situation de handicap constitue un indicateur majeur de sa cohésion, de son humanité et de sa vitalité démocratique.

Notre rôle associatif est aussi de porter cette parole dans le débat public, sans posture partisane mais avec détermination. Nous devons continuer à agir collectivement. Malgré les difficultés, notre association conserve des raisons d'espérer et d'agir.

Nous voyons chaque jour des personnes progresser, trouver leur place, développer leur autonomie, accéder à des droits nouveaux, construire des projets de vie et participer pleinement à la société.

Nous constatons également la force des coopérations locales, l'implication des familles, l'engagement des bénévoles et la capacité des équipes à inventer des réponses adaptées.

Ces dynamiques doivent être soutenues. Notre association continuera donc à développer des réponses innovantes, à renforcer et développer les partenariats, à soutenir et

défendre les professionnels, à promouvoir la participation des personnes accompagnées et à défendre un modèle associatif fondé sur l'intérêt général et la proximité humaine. Nous refusons une vision purement gestionnaire de l'action médico-sociale.

L'accompagnement des personnes en situation de handicap ne peut être pensé uniquement en termes de rationalisation ou d'efficacité. Il engage une responsabilité humaine, sociale et citoyenne qui dépasse les seules logiques budgétaires.

En conclusion, notre association poursuivra son travail de transformation et d'adaptation. Nous savons que le secteur doit évoluer et nous y prenons pleinement notre part sans renoncer à l'essentiel comme la qualité de l'accompagnement, la dignité des personnes, la reconnaissance des professionnels, le soutien des familles et l'exigence de solidarité qui fonde notre engagement associatif.

Dans une période où les repères collectifs semblent parfois fragilisés, nous continuerons à défendre une conviction simple : une société inclusive ne se mesure pas uniquement à ses discours, mais à sa capacité concrète à prendre soin des plus vulnérables.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes qui contribuent à faire vivre notre association : les personnes accompagnées, leurs familles, les professionnels, les bénévoles, les administrateurs et nos partenaires.

Grâce à cet engagement collectif, nous continuerons à avancer avec lucidité, responsabilité et humanité.

Je vous remercie.

Christian MEUNIER,
Président de l'APA IH 04



NOTRE PROJET ASSOCIATIF :

RELAIS DE NOS VALEURS ET ENGAGEMENTS



Les 6 valeurs qui guident nos actions :



01 Laïcité



02 Respect de la personne



03 Citoyenneté



04 Primauté de la personne



05 Ethique



06 Transparence



Scannez pour
lire notre
projet associatif
complet !!

NOS MISSIONS

- * Accompagner des personnes en situation de handicap et/ou sous protection juridique.
- * Assurer la promotion des droits des personnes.
- * Déployer des actions militantes.
- * Assurer une représentation auprès des pouvoirs publics.
- * Gérer des établissements et services dans le respect des agréments confiés.

NOS ENGAGEMENTS

- * Promouvoir un parcours inclusif adapté pour tous;
- * Respecter les besoins et les attentes des personnes accompagnées dans leur autodétermination;
- * Garantir la qualité de l'accompagnement en développant des offres individuelles adaptées;
- * Assurer une efficacité de nos services et établissements;
- * Soutenir la dynamique associative et le bénévolat;
- * Favoriser une action associative écoresponsable.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2024 - 2028

1. Participer à l'évolution du secteur médico-social;
2. Promouvoir le collectif et le rôle de chaque acteur au sein de l'association;
3. Prendre en compte l'évolution des publics et leurs attentes;
4. Améliorer les conditions d'accueil, de vie et de travail;
5. Développer le numérique.



UNE GOUVERNANCE ACTIVE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APAJH04 EST COMPOSÉ DE 16 MEMBRES ÉLUS, D'UN MEMBRE D'HONNEUR ET DE 7 MEMBRES DE DROIT.

LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE JUIN 2025, UN TIERS DES ADMINISTRATEURS SORTANTS A ÉTÉ RENOUELÉ, PUIS LE CONSEIL A PROCÉDÉ AU RENOUELLEMENT DE LA PRÉSIDENTE.

LE BUREAU ASSOCIATIF COMPREND 5 MEMBRES. TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LES TRAVAUX DES BÉNÉVOLES SONT MENÉS EN LIEN AVEC LES PROFESSIONNELS DE TERRAIN, À L'OCCASION DE DIFFÉRENTES RÉUNIONS ET COMMISSIONS TECHNIQUES.



Instances associatives

en 2025



ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025 - 2027



MEMBRES D'HONNEUR

M. Michel PAUME

AUTRES MEMBRES

- **ADSEA 04** (Personne morale)
- **APF FRANCE HANDICAP** (Personne morale)
- Mme Jacqueline AVINENS
- M. Jacky COMTE
- M. Philippe DURBIANO
- M. Jean-Pierre FAURAND
- M. André MASINI
- Mme Geneviève PELEGRINA
- Mme Florence TEULER
- M. Bernard ZANEBONI
- Mme Anne AMO



MEMBRES DU BUREAU



Président
M. Christian MEUNIER



Vice-Président
M. Michel MORELLO



Secrétaire
Mme Laura ROARD



Trésorier
M. Franck FREJON
(Administrateur délégué à l'E.A LOU JAS)



Membre du bureau
M. Pierre ZAREV



MEMBRES DE DROITS

- M. le directeur de l'ARS DT 04
- Mme la directrice DDETSPP 04
- Mme la directrice des solidarités CD 04
- M. DASEN Education Nationale



INVITE(E)S PERMANENT(E)S

- Mme la directrice de l'ARS DT 05
- M. le président de l'APAJH 05
- Mme la directrice de la MDPH 04



LA VIE ASSOCIATIVE :

LE SOCLE DE NOS ACTIONS

L'ADHÉSION À L'APAJH 04 REPRÉSENTE UN VÉRITABLE ENGAGEMENT CITOYEN ET SOLIDAIRE. ELLE PERMET DE SOUTENIR LES VALEURS DE LAÏCITÉ, DE CITOYENNETÉ ET DE SOLIDARITÉ, TOUT EN AFFIRMANT QUE LE HANDICAP CONCERNE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ.

PAR VOTRE ADHÉSION, VOUS PARTICIPEZ ACTIVEMENT À LA VIE ASSOCIATIVE, SOUTENEZ LA DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET SOUTENEZ LEURS PROCHES AIDANTS.

L'ASSOCIATION EST ENTIÈREMENT COMPOSÉE DE BÉNÉVOLES. SON FONCTIONNEMENT REPOSE SUR LES ADHÉSIONS, LES SUBVENTIONS PUBLIQUES, LES DONS ET LEGS AINSI QUE LES REVENUS DE SES BIENS. CHAQUE ANNÉE, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE JUIN RÉUNIT LES ADHÉRENTS AUTOUR DES ACTIONS MENÉES, DES RÉUSSITES PARTAGÉES ET DES NOUVEAUX PROJETS À CONSTRUIRE ENSEMBLE.



UNE ASSOCIATION ENGAGÉE ET INFLUENTE :

NOS PARTENARIATS

EN 2025, L'APAJH 04 A RÉAFFIRMÉ SON RÔLE D'ACTEUR INCONTOURNABLE DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE.

NOUS AGISSONS AU QUOTIDIEN POUR PORTER LA VOIX DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AUPRÈS DE NOMBREUSES INSTANCES.

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS (FINANCEMENT ET STRATÉGIE) 2024 - 2028

Nous travaillons en lien étroit avec les autorités pour construire les réponses de demain :

- * ARS, Conseil départemental 04 et DDETSPP : pour le pilotage de nos établissements et du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).
- * MDPH 04 où nous assurons également une mission de conciliation pour aider les familles.
- * Éducation nationale et justice : pour le suivi des parcours scolaires et la protection des publics vulnérables.

AU CŒUR DU TERRITOIRE (PROXIMITÉ ET ACCÈS AUX SOINS)

L'APAJH 04 agit concrètement dans la cité pour faciliter la vie quotidienne :

Santé et inclusion : participation aux projets de santé mentale (PTSM), à la commission des usagers de l'hôpital de Manosque et au comité d'entente Handicaps 04.

Solidarité locale : présence dans les CCAS de nos communes (Château-Arnoux, Forcalquier, L'Escale, Volonne), à la Mission Locale et aux commissions d'accessibilité (Manosque et DLVA).

Partenariats de terrain : collaborations avec le Codes 04 pour la santé et le cabinet TLC pour notre démarche qualité.

UNE FORCE COLLECTIVE (VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRATIONS)

Seuls nous allons plus vite, ensemble nous allons plus loin. Nous participons activement à la réflexion du secteur.

Gouvernance partagée : nous siégeons au sein de l'URIOPSS PACA-CORSE et de l'ADSEA 04, renforçant ainsi la solidarité entre associations du département.

Expertise nationale : nous sommes membres actifs de réseaux spécialisés comme la FNAT (tutelles), l'AIRE (DITEP) ou le CREAI.

Le saviez-vous ?

En siégeant dans plus de **20 instances départementales et régionales**,

L'APAJH 04 garantit que **les besoins des personnes en situation de handicap sont pris en compte** dans toutes les décisions publiques.



*Agir ensemble
pour une société
inclusive*





2. DONNEES CLES



L'APAJH 04 œuvre au quotidien en faveur de l'accompagnement, de l'inclusion et du parcours de vie des personnes en situation de handicap à travers ses établissements et services médico-sociaux implantés sur les territoires des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Grâce à l'engagement de ses équipes, de ses bénévoles et de ses partenaires, l'association développe des réponses adaptées aux besoins des enfants, adolescents, adultes et familles.

Les chiffres clés 2025 illustrent l'activité et la diversité des accompagnements réalisés au sein de ses différents ESSMS : accompagnement éducatif et thérapeutique, coordination de parcours, protection juridique, insertion professionnelle, soutien aux troubles DYS ou encore accès aux soins.

L'Entreprise Adaptée Lou Jas participe également à cette dynamique inclusive à travers ses activités de restauration collective et de services.

Ces données témoignent de l'investissement quotidien de l'APAJH 04 pour construire une société plus inclusive, solidaire et accessible à tous.





IMPLANTATION BI-DÉPARTEMENTALE DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SUR LE TERRITOIRE

**2 DÉPARTEMENTS, 4 ÉTABLISSEMENTS,
10 SERVICES, 1 ENTREPRISE ADAPTÉE**



SIÈGE ADMINISTRATIF



DAME «LA DURANCE»
ET SON DFE



DITEP-DYS «LES LAVANDES»



PCO 7/12 ANS TND



DITEP-TCC ET DISPOSITIFS
PCPE / COMMUNAUTÉ 360-CIBLE
/ EQUIPE MOBILE HANDICAP-ASE
/ EMAS / ACCUEIL POUR TOUS



EEAP «TONY LAINÉ»



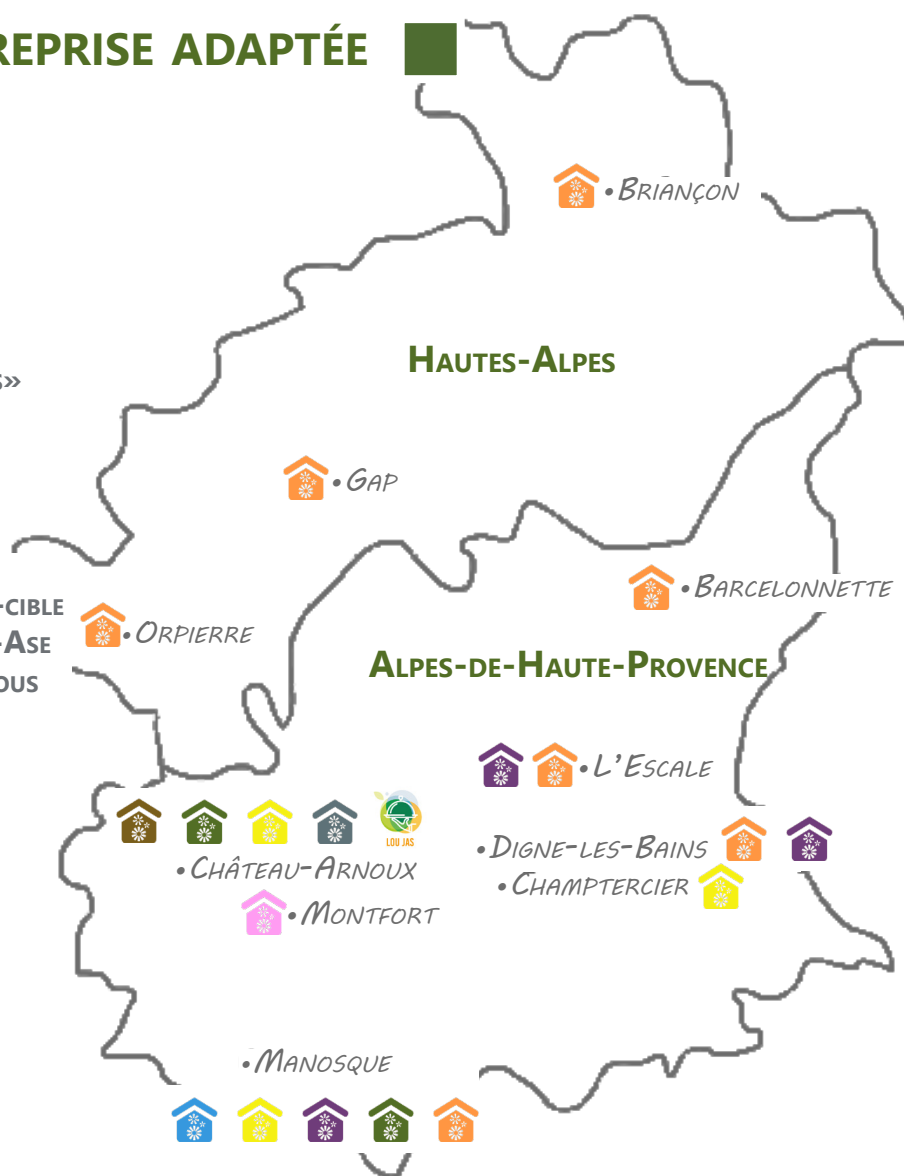
SESSAD HM/DV



SMJPM ET SDPF



E.A LOU JAS



GLOSSAIRE

ASE : AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

DAME : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-ÉDUCATIF

DFE : DISPOSITIF FORMATION EMPLOI

DITEP : DISPOSITIF INSTITUT THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

E.A : ENTREPRISE ADAPTÉE

EEAP : ÉTABLISSEMENT POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS POLYHANDICAPÉS

EMAS : EQUIPE MOBILE D'APPUI À LA SCOLARITÉ

PCO : PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION

PCPE : PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

SDPF : SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES

SESSAD : SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS A DOMICILE

SMJPM : SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE DE PROTECTION DES MAJEURS

TND : TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT

LES PANORAMAS 2025

DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

À TRAVERS LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2025, L'APAJH 04 MET EN LUMIÈRE LA DIVERSITÉ, LA COMPLÉMENTARITÉ ET L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN DE SES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX. PRÉSENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE ET ÉGALEMENT DANS LES HAUTES-ALPES, NOS ESSMS ACCOMPAGNENT DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS, DES ADULTES ET DES FAMILLES AUX BESOINS VARIÉS, DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS, D'INCLUSION ET DE PROXIMITÉ.

CES « PANORAMAS ESSMS » OFFRENT UN APERÇU SYNTHÉTIQUE DES MISSIONS, DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS, DES MOYENS MOBILISÉS ET DE L'ACTIVITÉ RÉALISÉE EN 2025. ILS TÉMOIGNENT DE L'INVESTISSEMENT DES PROFESSIONNELS, DE LA RICHESSE DES DISPOSITIFS DÉPLOYÉS ET DE LA VOLONTÉ CONSTANTE DE L'ASSOCIATION D'APPORTER DES RÉPONSES ADAPTÉES, HUMAINES ET INNOVANTES AUX PERSONNES ACCOMPAGNÉES.

AU-DELÀ DES CHIFFRES, ILS REFLÈTENT SURTOUT UNE AMBITION COMMUNE : AGIR ENSEMBLE POUR ACCOMPAGNER CHAQUE PERSONNE DANS SON PARCOURS DE VIE, AVEC DIGNITÉ, ÉCOUTE ET BIENVEILLANCE.

Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME) « LA DURANCE »

Route de Saint-Jean
04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tél : 04 92 64 10 50

email : dame.ladurance@apajh04.fr

Directeur : M. Thierry KALFOUS



Public accompagné
Déficience intellectuelle
avec ou sans troubles associés



Agrément
de
76
places



Activité 2025
140
jeunes accompagnés
en file active en 2025
âgés de 6 à 20 ans



Nombre de salariés
61
pour 55.22 ETP



Budget annuel
4 664
K euros



Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés « Tony Lainé »



Les Alexis – 04600 Montfort



Tél : 04 92 64 53 00



email : eeap.tl@apajh04.fr



Directrice : Mme Audrey ARNAUD



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Enfants et jeunes polyhandicapés âgés de 3 à 20 ans



AGRÈMENT

de
17
places



ACTIVITÉ 2025

19
jeunes accompagnés en file active en 2025



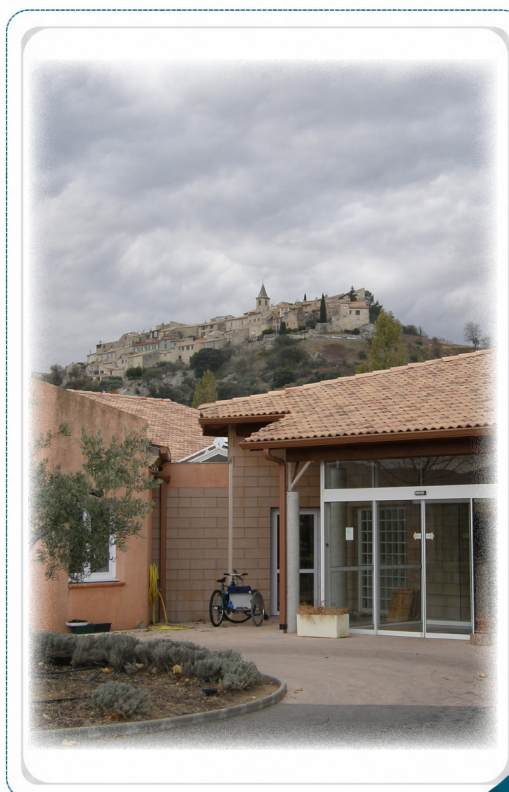
NOMBRE DE SALARIÉS

34
pour 26.88 ETP



BUDGET ANNUEL

1828
K euros



Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile – Handicap Moteur / Déficience Visuelle (SESSAD HM/DV)



Route Napoléon – quartier Saint André – 04160 L'ESCALE



Tél : 04.92.64.55.05



email : sessad.tl@apajh04.fr



Directrice : Mme Audrey ARNAUD



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Enfants et jeunes handicapés de 6 à 25 ans handicap moteur et déficience visuelle.



AGRÈMENT

de
42
places



ACTIVITÉ 2025

64
jeunes accompagnés en file active en 2025



NOMBRE DE SALARIÉS

12
pour 11.75 ETP



BUDGET ANNUEL

1088
K euros



DITEP TCC APAJH04

(Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif et Pédagogique – Troubles du comportement et de la conduite)



178 rue principale – 04660 Champtercier



Tél : 04 92 31 34 02



Directeur : M. Thierry KALFOUS



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Troubles du comportement et difficultés psychologiques impactant la socialisation et les apprentissages



AGRÈMENT

de
33
places



ACTIVITÉ 2025

53
53 jeunes
âgés de 5 à 20 ans,
accompagnés en
file active en 2025



NOMBRE DE SALARIÉS

45
pour 38.32 ETP



BUDGET ANNUEL

2 539
K euros



L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité (EMASco) : 21 saisines



L'Equipe Mobile Handicap/ASE : 11 saisines



Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) :
26 personnes accompagnées



La communauté 360-cible : 76 appels



L'Accueil Pour Tous : 23 enfants accompagnés

DITEP DYS « LES LAVANDES »

(Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif et Pédagogique – Troubles du comportement et de la conduite)



65 route des Baronnie provençales – 05700 Orpierre
Quartier Micropolis, la Belle Aureille 05000 GAP
Route de Napoléon, 04160 L'Escale



Tél : 04 92 66 21 35



e-mail : poledysleslavandes@apajh04.fr



Directrice : Mme Sabrina EGGER



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Enfants et adolescents souffrant de troubles spécifiques du langage et des apprentissages.



AGRÈMENT

de
86
places

(24 places hébergement,
2 places accueil de jour,
60 places prestations
milieu ordinaire)



ACTIVITÉ 2025

209
jeunes accompagnés
en file active en 2025
et **152**
bilans réalisés



NOMBRE DE SALARIÉS

55
pour 42.71 ETP



BUDGET ANNUEL

3 305
K euros



PCO 7/12 ans TND
ouverture en
septembre 2025



BUDGET ANNUEL

110
K euros



47
parcours orientés
pour des jeunes
de 7 à 12 ans



Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (SMJPM)



7 bis avenue des Blâches Gombert –
04160 Château-Arnoux



Tél : 04 92 64 48 19



e-mail : service.mandataire@apajh04.fr



Directrice : Mme Delphine BRETON



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Adultes vulnérables de 20 à plus
de 75 ans nécessitant une mesure
de protection juridique



AGRÈMENT

de

288
mesures



NOMBRE DE SALARIÉS

9

pour 8.33 ETP



BUDGET ANNUEL

596

K euros



241 mesures suivies en file active en 2025



Service Délégué aux Prestations Familiales



7 bis avenue des Blâches Gombert – 04160 Château-Arnoux



Tél : 04 92 64 48 19



e-mail : sdpf@apajh04.fr



Directrice : Mme Delphine BRETON



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

familles en situation de fragilité
sociale et éducative



MISSIONS

Aide à la gestion du
budget familial
(Mesure MJAGBF)



NOMBRE DE SALARIÉS

1

pour 0.8 ETP



BUDGET ANNUEL

75

K euros



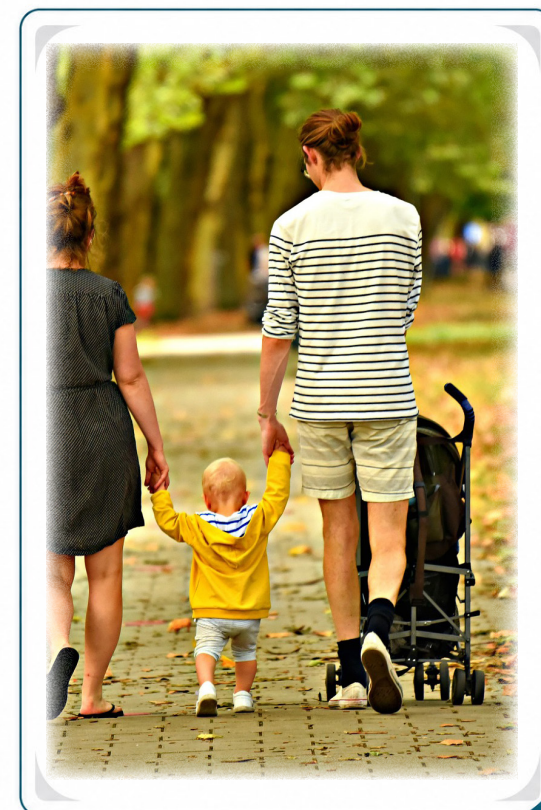
AGRÈMENT

de

60
mesures



12 familles accompagnées en 2025



ZOOM SUR ...

L'ENTREPRISE ADAPTÉE (E.A) LOU JAS

Entreprise Adaptée (E.A) **LOU JAS**



Route de Saint-Jean – 04160 Château-Arnoux



Téléphone : 04 92 64 08 72



Email : loujas.servicecommercial@apajh04.fr



Directrice : Mme Delphine BRETON



NOMBRE DE SALARIÉS

21

pour 17.42 ETP



CHIFFRE D'AFFAIRE
ANNUEL GLOBAL

1 523

K euros



CUISINE DE COLLECTIVITÉ

241 711

repas



SERVICE TRAITEUR

3 611

repas



ENGAGÉS
AU QUOTIDIEN
POUR LE GOÛT
ET LA QUALITÉ

L'Entreprise Adaptée (E.A) Lou Jas, créée en 1993 et gérée par l'APAJH 04, s'inscrit pleinement dans une démarche d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Implantée à Château-Arnoux-Saint-Auban, elle développe ses activités autour de la restauration collective, du portage de repas et du service traiteur. Elle s'appuie sur une équipe de 21 salariés, au sein d'un environnement de travail adapté et inclusif, favorisant l'accompagnement et la montée en compétences des professionnels.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, l'E.A Lou Jas affirme son rôle d'entreprise de proximité au service des territoires ruraux et des collectivités.

Son positionnement repose sur un modèle fondé sur l'inclusion, la qualité de service et la réactivité, tout en garantissant une réponse

adaptée aux besoins des partenaires locaux. En 2025, l'activité connaît une dynamique particulièrement soutenue. L'entreprise a produit 241 711 repas en cuisine de collectivité et 3 611 repas en service traiteur, pour un chiffre d'affaires global de 1 523 K€. Cette progression s'accompagne d'une hausse significative de 34 % de la production de repas, portée par le développement de nouveaux partenariats et l'élargissement des débouchés sur le territoire.

Cette évolution confirme la capacité de l'entreprise à répondre efficacement aux besoins variés de ses clients, notamment les cantines scolaires, les crèches, les EHPAD, les accueils de loisirs ainsi que les dispositifs de portage à domicile. Elle témoigne également de la solidité du modèle économique et de la pertinence de son ancrage local.

Dans ce contexte de croissance, les investissements ont été renforcés et atteignent 72,7 K€. Ils concernent principalement le renouvellement et l'amélioration des équipements de production, ainsi que l'acquisition de matériel complémentaire nécessaire à l'augmentation de l'activité. Une partie de ces dépenses a été financée par emprunt à hauteur de 29 K€, permettant d'accompagner le développement tout en préservant l'équilibre de la trésorerie. L'entreprise poursuit ainsi son enga-

gement en faveur d'une restauration collective de qualité, responsable et accessible. Elle inscrit son action dans une démarche d'amélioration continue, intégrant les exigences de la loi EGAlim, le recours aux circuits courts et la valorisation des produits locaux. Cette orientation renforce sa volonté de proposer une alimentation saine, durable et adaptée aux enjeux de santé et de bien être des publics accompagnés.

Enfin, l'E.A Lou Jas confirme son positionnement d'acteur local de confiance, fondé sur une relation de proximité avec les collectivités et une connaissance fine du territoire. Sa démarche repose sur des valeurs fortes d'inclusion, de responsabilité sociale et de développement durable, tout en maintenant une exigence élevée de qualité et de continuité de service.





3. 2025 EN ACTIONS !



L'année 2025 marque une étape importante pour l'APAJH 04, caractérisée par une dynamique de transformation, de consolidation et d'innovation. Elle s'inscrit dans une volonté forte de renforcer la qualité des accompagnements et d'apporter des réponses au plus près des besoins des personnes en situation de fragilité et de leurs familles.

Les temps forts de l'année, tels que la célébration des 60 ans de l'association et l'inauguration du site médico-social de Manosque, illustrent la vitalité collective et l'ancrage territorial de l'APAJH 04.

Dans le cadre des politiques publiques, l'association s'engage pleinement dans le plan « 50 000 solutions » avec le développement de nouvelles réponses sur le terrain. L'APAJH 04 poursuit également l'évolution de ses pratiques vers des dispositifs plus souples, centrés sur les besoins des personnes et favorisant la fluidité des parcours.

Ses actions s'inscrivent dans une démarche globale de responsabilité sociale, environnementale et de qualité, soutenue par une politique de ressources humaines axée sur la valorisation et le développement des compétences.



LES TEMPS FORTS QUI ONT MARQUÉ NOTRE ANNÉE



Scannez-moi pour lire
l'article en ligne !

Nos 60 ans : UN ANNIVERSAIRE PLACÉ SOUS LE SIGNE DU COLLECTIF

En avril, nous avons célébré six décennies d'engagement ! Plus de 170 professionnels de nos structures se sont réunis pour une journée associative dont chacun se souviendra. Une preuve de la vitalité de notre vie militante et professionnelle !

Réfléchir ensemble : Un temps d'échange a permis de nourrir notre dynamique collective.

Se rencontrer : Ce moment de convivialité a permis aux professionnels de nos différents établissements et services de mieux se connaître et de renforcer les liens qui font la force de l'APAJH 04.

L'INAUGURATION DU SITE MÉDICO-SOCIAL DE MANOSQUE

L'année 2025 marque une étape essentielle pour l'APAJH 04 avec l'inauguration, le 17 décembre, de la nouvelle offre coordonnée de services médico-sociaux à Manosque. Situé dans le quartier des Plantiers, ce projet de proximité évite désormais les longs transports vers Champtercier pour 134 enfants et jeunes du bassin manosquin, qu'ils soient suivis par le SESSAD La Durance ou le pôle DYS. Plus qu'un regroupement de structures, ce lieu moderne incarne une dynamique de coopération inter-associative renforcée.

L'événement s'est déroulé en présence des forces vives du territoire (Conseil Départemental, Mairie de Manosque, ARS PACA, Centre Hospitalier de Digne, ADSEA 04, APF France Handicap), illustrant une volonté commune de structurer un parcours sans couture pour les jeunes en situation de handicap.

En effet, ce nouveau site permet d'optimiser le partage d'expertises grâce à des espaces



Scannez-moi pour lire
l'article en ligne !

cliniques adaptés (psychomotricité, ergothérapie) et des bureaux partagés. En s'implantant à Manosque, l'APAJH 04 et ses partenaires réaffirment leur engagement pour une réponse médico-sociale inclusive, fluide et ancrée au cœur de la cité.

AGIR AU PLUS PRÈS DE VOUS : NOS NOUVEAUX SERVICES

EN 2025, L'APAJH 04 S'EST PLEINEMENT ENGAGÉE DANS LE PLAN NATIONAL « 50 000 SOLUTIONS ».

NOTRE MISSION EST SIMPLE :

FAIRE EN SORTE QU'AUCUN ENFANT NI AUCUNE FAMILLE NE RESTE SANS RÉPONSE.

*Scannez-moi pour en
savoir plus sur les
50000 solutions !!*



APAJH
Accueil ▾ Etablissements et services ▾ Entreprise Adaptée Lou Jais ▾ Offres d'emploi ▾ Actualités ▾ Contact

PCO 04 - 7/12 ANS TND

PCO 04
7/12 ANS - TND

APAJH04 – PCO 7-12 ans
118 rue des Plantiers 04100 Manosque
Tél : 06 14 74 15 93
pco7-12@apajh04.fr

*Scannez-moi pour en
savoir plus sur la
PCO 7/12 TND !!*

UNE NOUVELLE AIDE POUR LES 7-12 ANS

En septembre 2025, nous avons ouvert une plateforme (PCO) dédiée aux enfants de 7 à 12 ans. Grâce à un partenariat avec l'UNAPEI Alpes-Provence, ce service permet de repérer plus tôt les difficultés et d'accélérer l'accès aux soins.

APAJH04 – PCO 7-12 ans
118 rue des Plantiers 04100 Manosque
Tél : 06 14 74 15 93
pco7-12@apajh04.fr

RENFORCEMENT DE L'OFFRE DITEP

Grâce au soutien financier de l'ARS, le DITEP a bénéficié de la création de trois places supplémentaires. Cette extension de capacité s'accompagne d'un renforcement des moyens humains et matériels, permettant d'intensifier notre accompagnement de proximité auprès des enfants présentant des troubles du comportement au cœur de leur environnement quotidien.



TRANSFORMER L'ASSOCIATION POUR DEMAIN

L'APAJH 04 NE SE CONTENTE PAS DE GÉRER DES PLACES,
ELLE S'ADAPTE AUX BESOINS RÉELS DE CHAQUE PERSONNE.
EN 2025, NOUS AVONS ACCÉLÉRÉ CETTE TRANSFORMATION AUTOUR DE TROIS AXES :

SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER

En étroite collaboration avec l'ARS, qui participe activement au Comité de Pilotage (COFIL), l'APAJH 04 a engagé une réflexion d'envergure autour de son Schéma Directeur Immobilier. L'objectif est de faire évoluer notre patrimoine bâti vers une offre d'accueil plus souple, modulaire et polyvalente.

Cette démarche stratégique intègre des enjeux majeurs d'innovation et de rénovation énergétique, indispensables pour adapter nos infrastructures aux nouvelles modalités d'accompagnement, fortement axées sur l'inclusion et l'intervention à domicile.



METTRE LA PERSONNE AU CENTRE

Nous testons de nouvelles méthodes d'organisation où l'on ne parle plus de "place disponible" mais de "besoin de la personne", pour que l'accompagnement soit vraiment fluide.

Nos établissements et services proposent de plus en plus de modalités d'accueil et d'intervention modulables. C'est ce qu'on appelle le fonctionnement en dispositif intégré. Le fonctionnement en dispositif vise une meilleure fluidité des parcours des jeunes et permet de faciliter la mise en œuvre de solutions adaptées à leurs besoins.

Les modalités d'accompagnement (accueil de jour, internat et accompagnement de proximité) sont modulables de façon à s'ajuster rapidement au projet individuel d'accompagnement de chacun.

L'objectif est de limiter les situations de crise et de rupture en permettant la mise en œuvre de solutions rapides et modulables, correspondant à l'évolution des situations.



SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

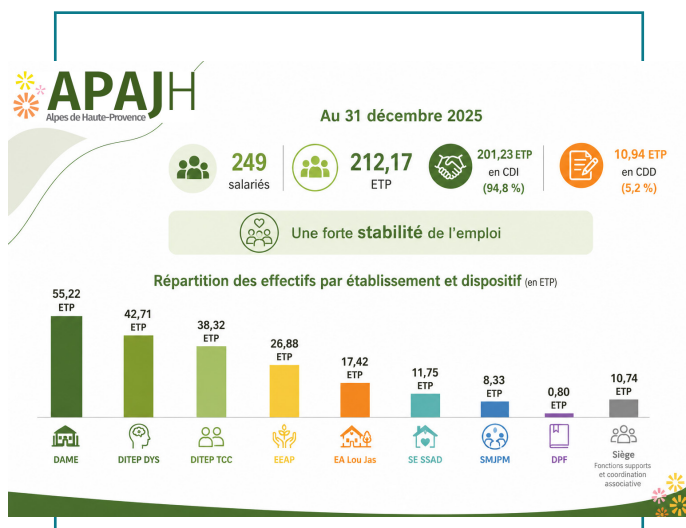


UN ENGAGEMENT RESPONSABLE

Avec l'aide de notre réseau de partenaires locaux et nationaux, nous structurons nos actions afin de devenir une association plus durable, éthique et respectueuse de l'environnement, en cohérence avec notre plan RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) sur cinq ans.

NOTRE POLITIQUE RH : VALORISER, FORMER, AGIR ENSEMBLE

EN 2025, L'ASSOCIATION A POURSUIVI LE DÉPLOIEMENT D'UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES STRUCTURÉE AUTOUR DE LA SÉCURISATION DES PRATIQUES, DU DIALOGUE SOCIAL, DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL. CETTE DYNAMIQUE S'INSCRIT DANS UNE VOLONTÉ CONSTANTE DE VALORISER LES PROFESSIONNELS, DE SOUTENIR LEUR MONTÉE EN COMPÉTENCES ET DE FAVORISER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL STABLE ET ATTRACTIF.



L'année 2025 a également été marquée par plusieurs avancées importantes en matière **d'organisation** et de sécurisation des pratiques RH. Le document unique des directeurs d'établissement a été actualisé et des délégations de pouvoirs spécifiques ont été formalisées afin de clarifier les responsabilités et de renforcer le pilotage des établissements et services.

Le dialogue social a occupé une place centrale tout au long de l'année. Le CSE s'est réuni à treize reprises, dont quatre réunions SSCT (Santé, Sécurité et Conditions de Travail) et deux réunions extraordinaires. Les Négociations Annuelles Obligatoires menées avec le délégué syndical ont abouti à la signature de deux accords structurants pour l'association.

Le premier, signé le 7 juillet 2025, porte sur l'aménagement du temps de travail. Il modernise et sécurise le dispositif d'annualisation en vigueur depuis 2011, en harmonisant les pratiques à l'échelle associative, en renforçant l'individuali-

sation des plannings via des calendriers annuels cosignés et en précisant les modalités de rémunération et de gestion des écarts. Cet accord introduit également davantage de souplesse dans l'organisation du temps partiel et consolide le pilotage ainsi que le dialogue social.

Le second accord, signé le 25 février 2025, concerne l'extension des congés trimestriels relevant de l'annexe 4 de la CCN66. Il vise à renforcer l'équité entre les professionnels paramédicaux tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail ainsi qu'à l'attractivité des métiers.

Les espaces d'expression des salariés ont par ailleurs été maintenus dans les établissements et services, favorisant le dialogue de proximité et la participation des professionnels à la vie institutionnelle.

L'intégration des nouveaux salariés a constitué un autre axe fort de l'année avec l'organisation, en novembre 2025, d'une nouvelle matinale d'accueil. Ce temps institutionnel a permis aux nouveaux professionnels de découvrir les missions des établissements, de s'approprier les valeurs associatives et d'acquérir les repères nécessaires à leur prise de poste. Les principaux outils métiers, ainsi que les procédures internes et modalités d'accès aux documents institutionnels, ont été présentés. Les représentants du CSE ont également exposé leurs missions et les actions sociales proposées aux salariés.

Plusieurs actions ont également été conduites afin de renforcer la **conformité réglementaire** et la sécurisation des pratiques : contrôle des

permis de conduire, recueil des attestations de double activité et suivi des accords de télétravail. Dans le cadre des dispositions relatives à la protection des mineurs et des personnes vulnérables, une campagne de vérification de l'absence de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions a été menée pour les professionnels concernés, en lien avec l'ARS. Cette démarche s'inscrit dans les recommandations de la Haute Autorité de Santé et prépare la mise en œuvre de l'attestation d'honorabilité prévue à compter de 2026.

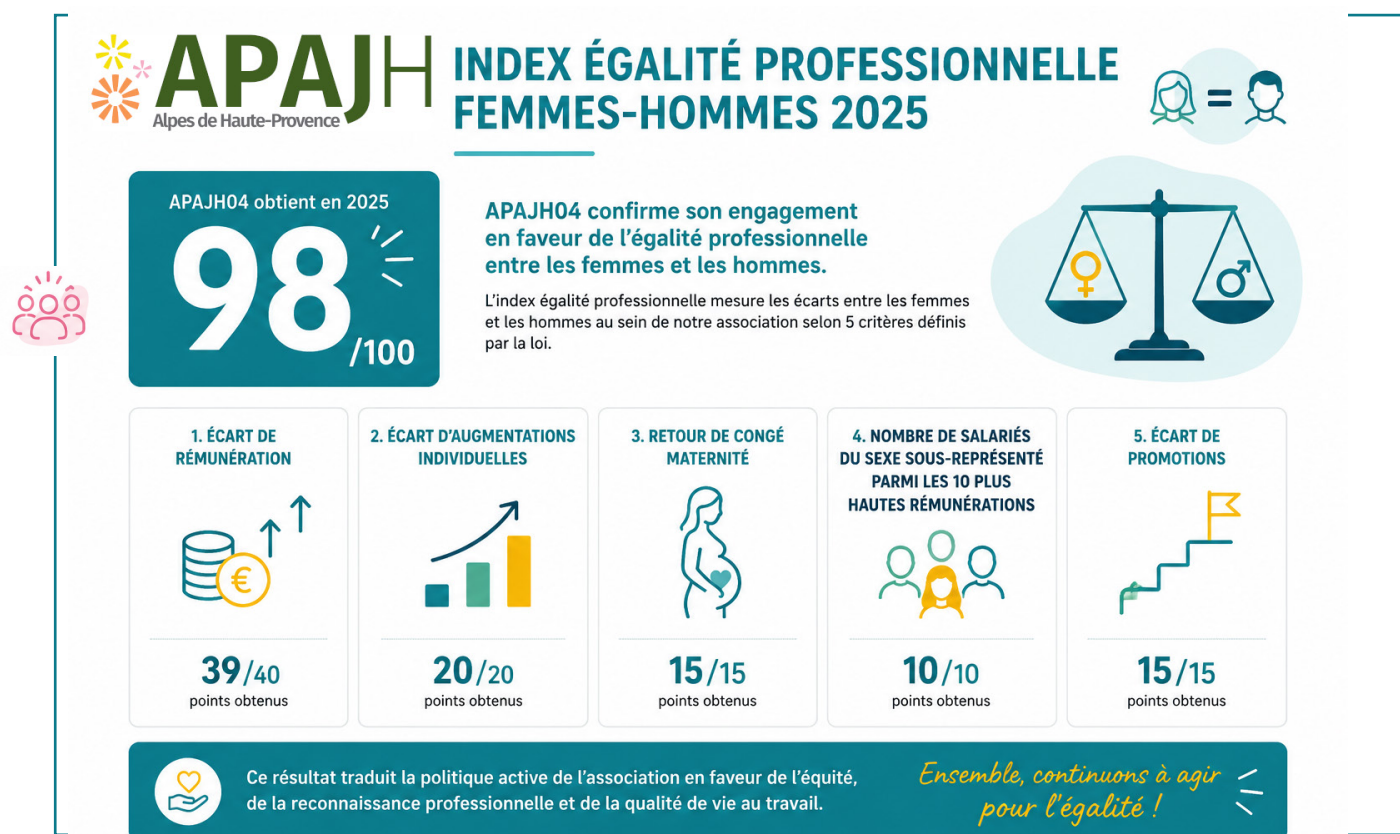
L'association a poursuivi le suivi des entretiens professionnels sur l'ensemble des établissements et services. Les fiches de poste ont été réactualisées pour les professionnels de l'Entreprise Adaptée Lou Jas et du SMJPM et des organigrammes ont été créés afin de renforcer la lisibilité des organisations.

Les outils de prévention des risques professionnels ont également été actualisés. En parallèle, la campagne de sensibilisation à la prévention du harcèlement s'est poursuivie en lien avec les référents désignés et les orientations définies dans ces documents.

La **formation professionnelle** est demeurée un levier majeur d'accompagnement des évolutions du secteur. En 2025, 163 salariés ont bénéficié d'au moins une action de formation, soit 65,46 % des effectifs. Les actions engagées ont notamment porté sur l'accompagnement de l'évaluation externe, le renforcement de la culture de la bientraitance et de l'éthique, l'adaptation des pratiques professionnelles dans un contexte de transition numérique et d'évolution des pratiques éducatives et de soins, ainsi que l'actualisation réglementaire.

Elles ont également contribué au maintien des compétences en matière de sécurité, de prévention des risques et de certifications obligatoires.

Enfin, l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes s'est établi à 98/100 en 2025, témoignant d'un niveau d'égalité particulièrement élevé et de l'engagement de l'association en faveur d'une politique RH équitable et inclusive.



UNE ANNÉE D'ÉLAN POUR NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

LA DÉMARCHE QUALITÉ N'EST PAS QU'UNE AFFAIRE DE DOSSIERS.

C'EST AVANT TOUT UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR QUE CHAQUE PERSONNE BÉNÉFICIE DU MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT POSSIBLE, DANS LE RESPECT DE SES DROITS ET DE SA SÉCURITÉ.

L'ANNÉE 2025 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE DE TOUS NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PRÉPARER ET RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'ÉVALUATION EXTERNE DE LA HAS (HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ).

CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI ENSEMBLE

Notre objectif :

Garantir à chaque personne accompagnée un accueil et un suivi conformes aux meilleures pratiques nationales.

La mise à jour de nos fondamentaux :

Nous avons réécrit nos projets d'établissement et nos règlements de fonctionnement pour qu'ils reflètent mieux la réalité de notre travail et les nouvelles exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Une démarche de bientraitance sur-mesure :

Au-delà des principes généraux, chaque établissement a travaillé sur sa propre « Charte de bientraitance ». Personnalisée, elle définit des engagements concrets adaptés au quotidien de chaque structure. Pour soutenir cette dynamique, deux référents ont été nommés pour sensibiliser l'ensemble de nos professionnels.

Un «entraînement» grandeur nature :

En octobre 2025, un cabinet spécialisé a réalisé une évaluation à blanc auprès de nos établissements et services du secteur enfants. Cela nous a permis d'identifier nos points forts et les derniers axes à améliorer avant l'évaluation externe officielle.

Plus de sécurité et de transparence :

Nous avons renforcé la protection des données (cybersécurité) et consolidé le traitement des incidents et des réclamations. Grâce à un nouvel outil numérique, chaque professionnel peut désormais assurer un signalement plus rigoureux et réactif.

Le choix de l'exigence :

Passer l'évaluation externe, c'est aussi sélectionner un cabinet homologué pour cet exercice, garantissant un regard extérieur neutre et constructif sur nos pratiques. Pour le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM) et le Service Délégué aux Prestations Familiales (SDPF), nous avons sélectionné le cabinet OULAD. En 2026, nous confierons cette démarche au cabinet ABQUAL.



Rendez-vous sur notre site internet pour consulter les rapports complets !



Nous sommes fiers d'annoncer que nos services SMJPM et SDPF ont obtenu la note maximale : **un Score A !**

Sur les 16 critères impératifs fixés par la Haute Autorité de Santé, 15 ont été intégralement atteints. C'est un gage de confiance et de sécurité pour les usagers et leurs familles.

La prochaine étape concernera les établissements et services de notre secteur enfants qui seront soumis à l'évaluation externe en mars 2026.

Zoom sur...

NOTRE DÉMARCHE RSE

DEPUIS 2024, L'APAJH 04 NE SE CONTENTE PAS DE PARLER DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : ELLE AGIT.
NOTRE AMBITION EST D'ALLIER PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET BIEN-ÊTRE DE NOS ÉQUIPES.

En juin dernier, notre projet de lutte contre la sédentarité a fait partie des grands lauréats de l'appel à projets « Boostez votre RSE ! » organisé par l'ADERE PACA.

À la clé ? Une subvention de 5 000 € pour passer à l'action.

Plus de mouvement... une réussite collective !

Parce que la sédentarité est un enjeu de santé majeur, nous avons transformé nos bureaux en espaces dynamiques. Sur le site pilote du siège administratif, les professionnels testent de nouveaux équipements partagés : des vélos-bureaux et des pédaliers pour rester actifs tout en travaillant, des tabourets dynamiques pour une meilleure posture, un vélo-cargo électrique pour les déplacements professionnels de proximité (zéro émission de CO2 !).

L'idée : Bouger plus, réduire le stress et améliorer la concentration, tout en réduisant notre empreinte carbone.

Un accueil enthousiaste :

Les équipes du siège ont déjà adopté ces outils ! Cette phase de test réussie permet d'envisager sereinement un déploiement sur nos autres sites.

Des achats responsables :

En cohérence avec nos valeurs, nous avons sélectionné des fournisseurs de proximité pour toutes nos commandes.

Un projet formateur :

Nous avons eu le plaisir d'associer une stagiaire de Master 1 à cette aventure, offrant ainsi une dimension pédagogique concrète à notre démarche.

En bref :

Une initiative exemplaire qui prouve que l'on peut prendre soin de sa santé tout en prenant soin de la planète !





4. Cap sur 2026 : consolider et innover



En 2026, l'association poursuivra sa dynamique de transformation avec une ambition claire : consolider les actions engagées tout en continuant à innover pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Cette nouvelle année sera marquée par le développement de dispositifs déjà engagés, le renforcement des coopérations avec nos partenaires, notamment dans les domaines de l'inclusion scolaire et du médico-social, ainsi que par la poursuite de projets structurants pour l'avenir de nos établissements et services.

Dans un contexte d'évolution importante du secteur, l'association restera pleinement mobilisée pour adapter son offre, accompagner les transformations réglementaires et tarifaires, renforcer la qualité des accompagnements et moderniser ses outils et son organisation.

Évaluations, innovation numérique, stratégie immobilière, responsabilité sociétale, qualité de vie au travail et développement de nouvelles réponses : 2026 s'annonce comme une année d'engagement, d'adaptation et de construction collective au service des personnes accompagnées et des professionnels.



OBJECTIF 1 : MAINTENIR NOTRE PARTICIPATION ACTIVE À LA DIVERSIFICATION ET À L'ADAPTATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE



L'année 2026 s'ouvrira sur des renforcements de dispositifs existants comme celui de l'équipement Handicap/ASE ou encore de la PCO 7-12 ans, dont l'activité connaît une augmentation importante après les premiers mois d'activité.

La coopération avec l'Éducation nationale se renforce également et s'inscrit dans une nouvelle dynamique soutenue pour le volet médico-social par l'ARS.

La création de 2 pôles d'appui à la scolarisation (PAS) sur le département des Alpes-de-Haute-Provence représentera une nouvelle étape importante dans le soutien à l'inclusion scolaire des jeunes en difficulté.

Les établissements poursuivront leur veille attentive sur les appels à projets en lien avec le plan 50 000 Solutions visant à soutenir, fluidifier les parcours et à

apporter des réponses adaptées. Une attention particulière sera portée à l'adaptation des réponses proposées, à l'innovation organisationnelle ainsi qu'au renforcement des partenariats institutionnels et opérationnels.



OBJECTIF 2 : MENER LE BILAN À MI-PARCOURS DU CPOM ARS 2023-2028



L'année 2026 marquera une étape importante avec la réalisation du bilan à mi-parcours du CPOM 2023-2028 signé avec l'ARS PACA.

Ce travail permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés, d'analyser les indicateurs de suivi et d'identifier les ajustements nécessaires au regard des évolutions réglementaires, financières et des besoins des personnes accompagnées.

Cette démarche contribuera à conforter la trajectoire stratégique des établissements et services du secteur enfant et à consolider le dialogue de gestion avec l'ARS dans un contexte important de changement de modèle tarifaire (SERAFIN-PH).

Les fiches actions du CPOM (10 au total) seront ainsi valorisées et intégrées à un document de travail consultable et alimenté par le CODIR et le siège social.



OBJECTIF 3 : CONDUIRE LES ÉVALUATIONS EXTERNES DES ESMS SECTEUR ENFANTS DU CPOM ARS

L'année 2026 sera également consacrée à la poursuite des évaluations des ESSMS relevant du CPOM ARS, conformément au nouveau référentiel de la HAS (Haute Autorité de Santé).

Cinq agréments sont concernés : DITEP DYS, DITEP TCC, DAME, EEAP et SESSAD HM/DV.

Les rapports évaluatifs sont à remettre à l'ARS avant la fin du 1er semestre 2026.

Ils seront menés par le cabinet ABQUAL habilité par la HAS et mandaté par l'APAJH 04 suite à une procédure d'appel d'offres.

Ces démarches d'amélioration continue de la qualité permettront de consolider les pratiques professionnelles, la participation des personnes accompagnées et la dynamique qualité au sein des établissements et services.





OBJECTIF 4 : RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE



Dans un contexte marqué par l'évolution des besoins des usagers, les exigences réglementaires croissantes et les enjeux de transformation des organisations, l'association poursuivra en 2026 une dynamique de modernisation et d'adaptation de son offre.

Cette transformation s'appuiera notamment sur la consolidation de sa stratégie numérique, avec une attention particulière portée au renforcement de la cybersécurité, à la sécurisation des infrastructures et des données, ainsi qu'à l'accompagnement du virage numérique des établissements et services. La modernisation des outils numériques sera également poursuivie dans une logique d'efficacité et de maîtrise des coûts.

Cette démarche s'accompagnera de la mise à jour de la charte informatique, de l'élaboration d'une charte encadrant les usages de l'intelligence artificielle et du développement de pratiques numériques responsables et sécurisées.

Par ailleurs, l'association finalisera son schéma directeur immobilier pour les ESMS sous financement de l'ARS afin d'adapter son patrimoine aux besoins d'accompagnement, d'améliorer les conditions d'accueil et de travail, tout en intégrant les enjeux de transition énergétique et de maîtrise des coûts d'investissement et de fonctionnement.

OBJECTIF 5 : SÉCURISER LES AUTORISATIONS ET RENFORCER LES CAPACITÉS D'ACCOMPAGNEMENT



En 2026, l'association poursuivra plusieurs démarches importantes pour garantir la continuité et la qualité de ses actions.

Cela concernera notamment le renouvellement des autorisations de fonctionnement du service Délégué aux Prestations Familiales ainsi que la poursuite des travaux liés aux frais de siège, afin de sécuriser le fonctionnement administratif, financier et juridique de l'association.

Par ailleurs, l'association continuera à soutenir les actions du service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs dans un contexte de forte

augmentation des besoins en protection juridique. Les efforts porteront sur l'adaptation des moyens humains et financiers aux besoins des mesures, tout en veillant à maintenir un accompagnement de qualité pour les personnes protégées.

L'année 2026 sera également l'occasion de poursuivre le renforcement de l'organisation des services et des coopérations sur les territoires afin d'apporter des réponses toujours plus adaptées aux besoins des personnes accompagnées.



OBJECTIF 6 : POURSUIVRE UNE DÉMARCHE RESPONSABLE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR



En 2026, l'association poursuivra le déploiement de sa démarche de responsabilité sociétale (RSE), conformément aux orientations définies dans le plan d'action 2024-2028. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue afin d'accompagner les évolutions du secteur médico-social et les besoins des personnes accompagnées comme des professionnels.

Les actions engagées viseront notamment à développer des pratiques plus écoresponsables, à renforcer la qualité de vie et les conditions de travail, ainsi qu'à favoriser l'inclusion, la participation et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. L'association poursuivra par ailleurs le soutien aux projets d'innovation sociale, organisationnelle et numérique, tout en intégrant progressivement les enjeux environnementaux, éthiques et sociétaux dans ses projets et son fonctionnement.

Dans cette dynamique, l'année 2026 permettra aussi de poursuivre les démarches d'expérimentation et d'adaptation des pratiques professionnelles afin de construire des réponses innovantes et adaptées aux enjeux futurs du secteur médico-social.

5. Le rapport financier



Le rapport financier présente les comptes annuels de l'exercice 2025 et les principaux éléments financiers ayant marqué l'année pour l'ensemble des établissements et services de l'association.

L'exercice écoulé s'inscrit dans un contexte à la fois dynamique et exigeant pour l'association, marqué par plusieurs évolutions importantes dans ses activités et ses établissements. Les comptes font apparaître un résultat excédentaire, bien qu'en diminution par rapport à 2024, traduisant des équilibres financiers qui demeurent fragiles sur certains secteurs.

L'année 2025 confirme également la nécessité de rester attentifs aux évolutions à venir, notamment dans le cadre du CPOM, de la réforme de la tarification SERAFIN-PH et du contexte concurrentiel concernant l'activité de l'entreprise adaptée.

Le présent rapport a ainsi pour objectif de présenter de manière synthétique les résultats de l'exercice, la situation financière de l'association et les principaux enjeux à venir.



La présentation des comptes annuels de l'année 2025 tient compte de la modification du plan comptable applicable au 01/01/2025. Les comptes de transferts de charges ne sont plus utilisables.

Les comptes de produits et charges exceptionnelles restent utilisables uniquement sous certaines conditions. Les aides aux postes ont été reclassées dans les comptes de produits,

les impôts sur les produits financiers passent dans les comptes 695 (impôts sur les bénéfices) et les refacturations de carburants ont été neutralisées au niveau des comptes consolidés.



PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS 2025

Principes et évolutions prises en compte

1

Modification du plan comptable

applicable au 01 janvier 2025



2

Transferts de charges

Les comptes de transferts de charges ne sont plus utilisables



3

Produits et charges exceptionnelles

Les comptes restent utilisables uniquement sous **certaines conditions**



4

Aides aux postes

Les aides aux postes ont été reclassées dans les comptes de **produits**



5

Impôts sur les produits financiers

Passent dans les comptes **695**



6

Refacturations de carburants

Ont été neutralisées au niveau des comptes **consolidés**

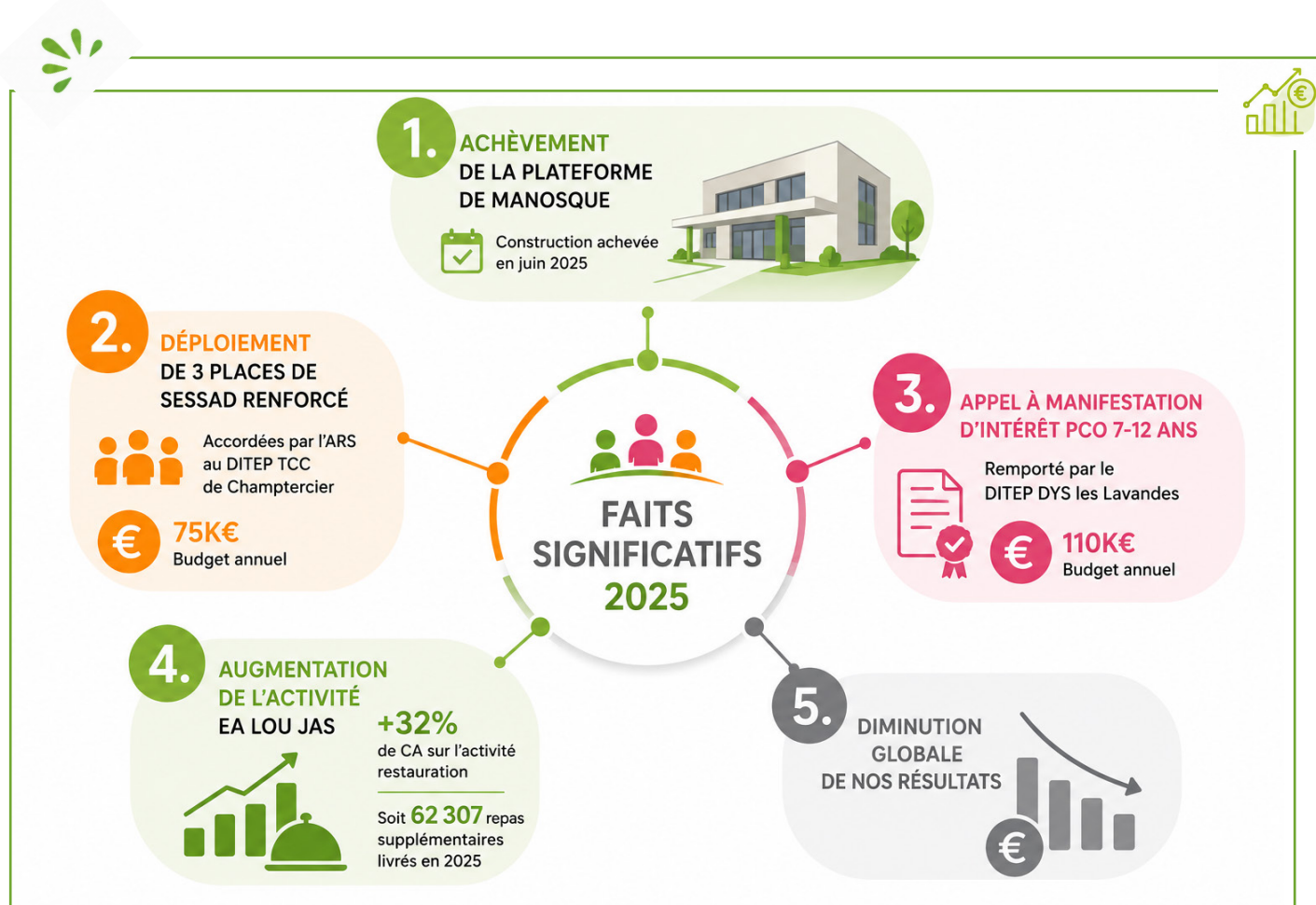


Les comptes 2025 sont marqués par plusieurs faits significatifs :

- L'achèvement de la construction en juin 2025 de la plateforme d'offres de services coordonnées de Manosque. Un coût total du projet de 3.5M€ auquel s'ajoute 144K€ d'aménagement et de mobilier.
- Le déploiement de 3 places de SESSAD renforcé accordées par l'ARS au DITEP de Champtercier pour un budget annuel de 75K€.

Le DITEP DYS «les lavandes» a remporté l'appel à manifestation d'intérêt de la PCO 7-12 ans pour un budget annuel de 110K€.

- L'augmentation de l'activité de l'EA Lou Jas (+32% de CA sur l'activité restauration, soit 62 307 repas supplémentaires livrés en 2025).
- Une diminution globale de nos résultats.

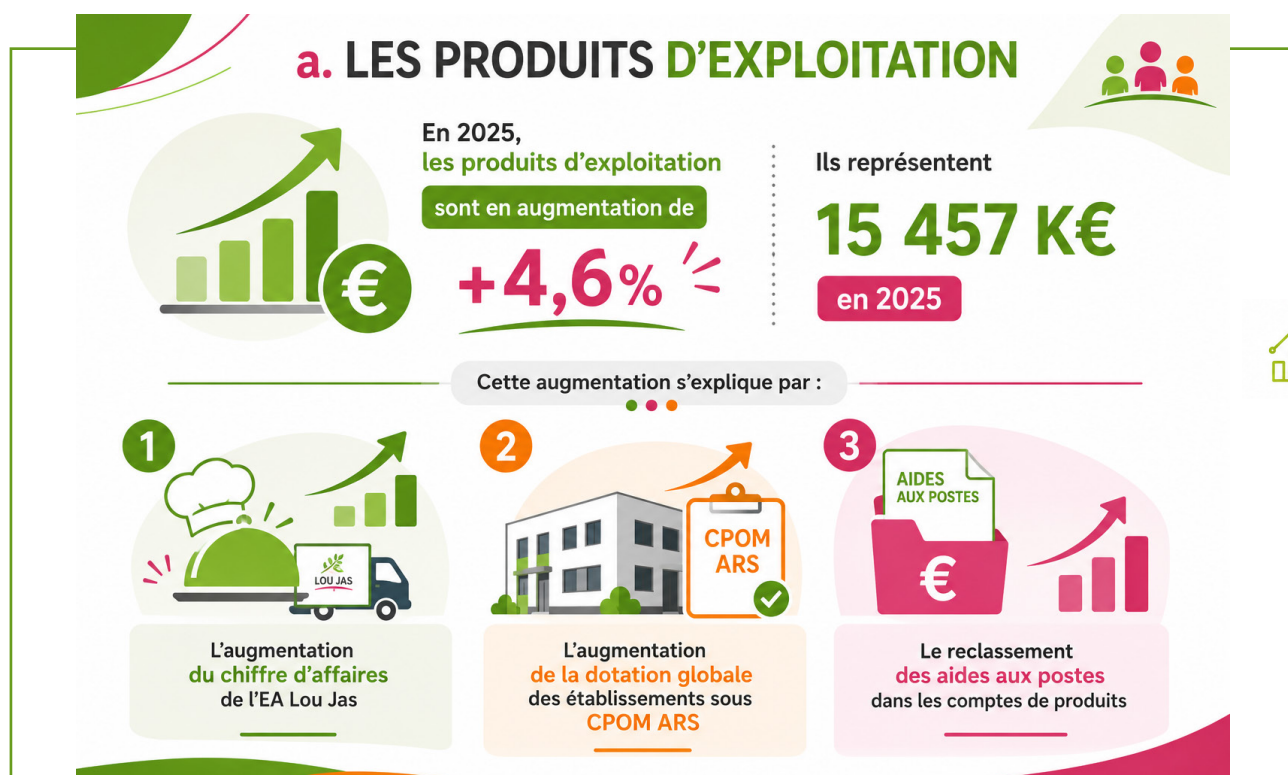


I. ACTIVITE ET EXPLOITATION

a. Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'année 2025 sont en augmentation de 4.6 % et représentent 15 457K€ en 2025. Cette augmentation s'explique par :

- L'augmentation du chiffre d'affaires de l'EA Lou Jas ;
- L'augmentation de la dotation globale des établissements sous CPOM ARS ;
- Le reclassement des aides aux postes dans les comptes de produits;



b. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'année 2025 sont en augmentation de 5% et représentent 15 358K€.

L'augmentation de l'activité de l'EA Lou Jas s'est accompagnée d'une augmentation des achats alimentaires et des stocks.

Les autres achats et charges externes sont en augmentation de 4.7%. La mise en fonctionnement des nouveaux locaux de Manosque a un impact sur l'évolution de nos charges en 2025 (achats pour la mise en fonctionnement, électricité, nettoyage...).

Les honoraires versés aux professionnels paramédicaux et éducatifs ont augmenté en 2025 avec l'augmentation de l'activité des établissements et services sous CPOM. Les frais d'études (évaluations, schéma directeur immobilier) augmentent nos charges 2025.

Les frais de transports sont en augmentation notamment sur le DAME «la Durance» en lien

avec le fonctionnement en dispositif et l'éloignement de certains accompagnements.

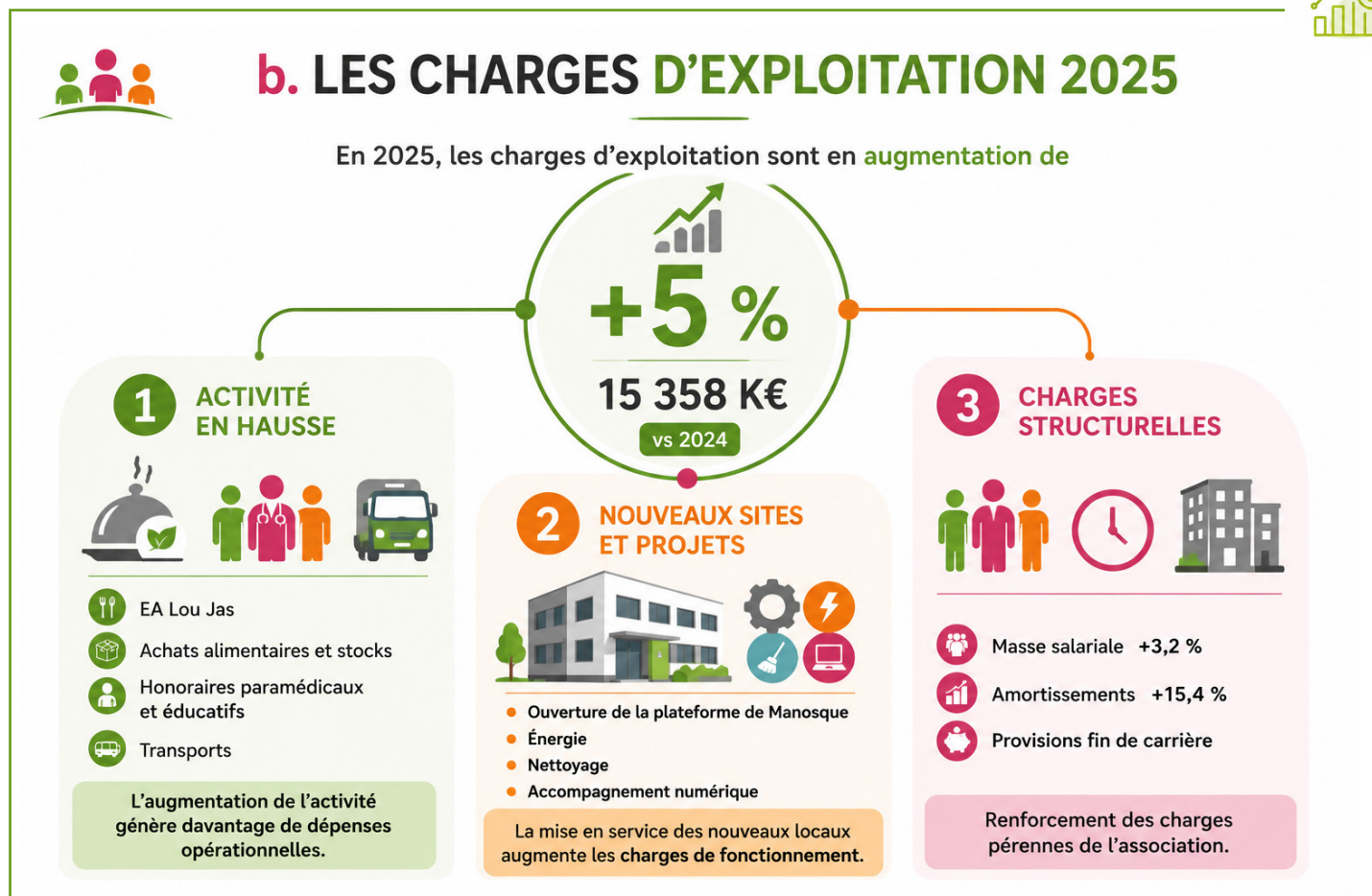
Le siège administratif a mis en place un contrat d'accompagnement avec un prestataire sur les questions et les enjeux autour du numérique.

Les salaires et les charges augmentent de 3.2% par rapport à 2024. Le reclassement des aides aux postes dans les comptes de produits explique cette évolution.

Les dotations aux amortissements sont en augmentation de 15.4%. L'amortissement de «la Colline» en année pleine, des nouveaux locaux de Manosque expliquent principalement cette augmentation.

Les dotations aux provisions sont en augmentation en lien avec les provisions pour les indemnités de fin de carrière à verser sur les cinq prochaines années.

Le résultat d'exploitation 2025 s'élève à 98 954 €. Il était de 151 982€ en 2024.

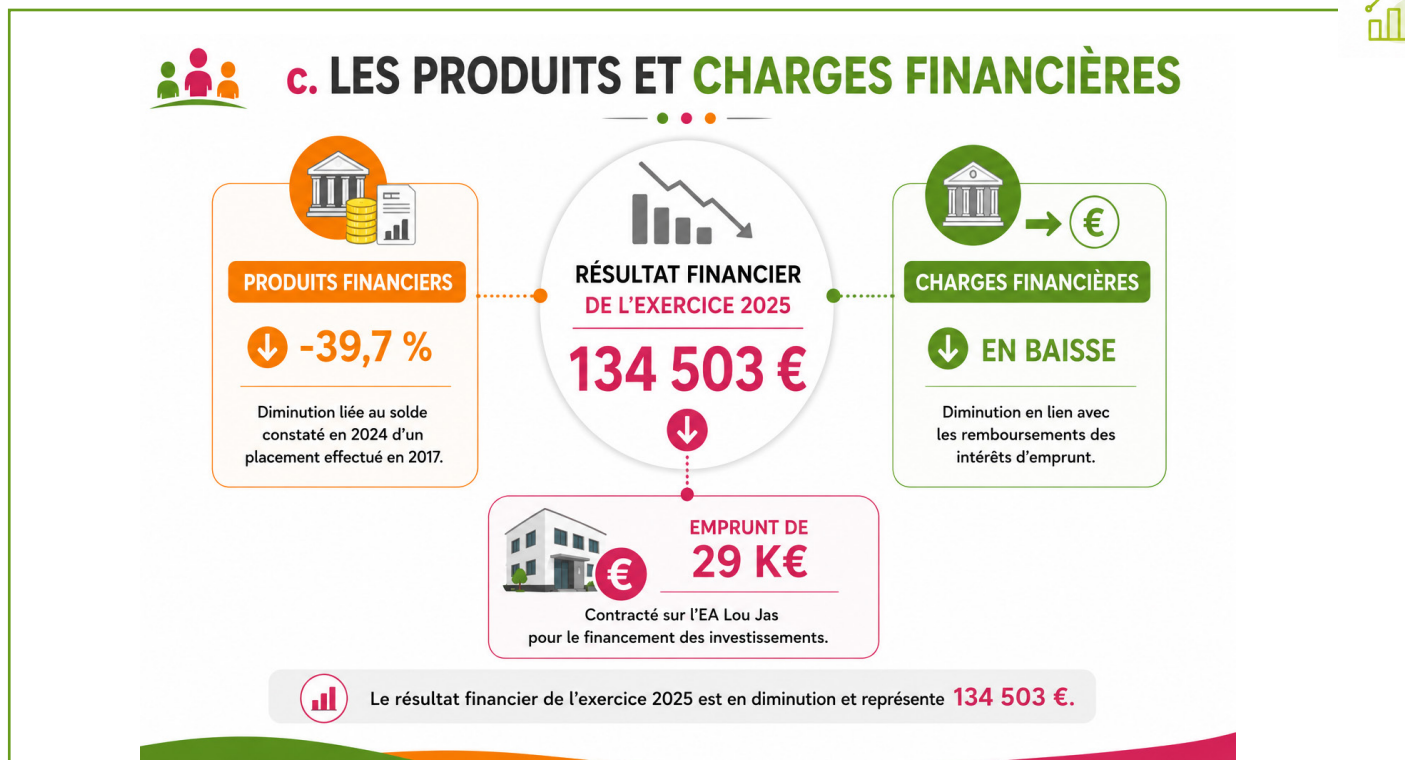


c. Les produits et charges financières

Les produits financiers sont en diminution de 39,7 % au cours de l'exercice 2025, notamment avec le solde constaté sur l'exercice 2024 d'un placement effectué en 2017. Les charges financières sont en diminution

en lien avec les remboursements des intérêts d'emprunt. Un emprunt de 29K€ a été contracté sur l'EA Lou Jas pour le financement des investissements.

Le résultat financier de l'exercice 2025 est en diminution et représente 134 503 €.

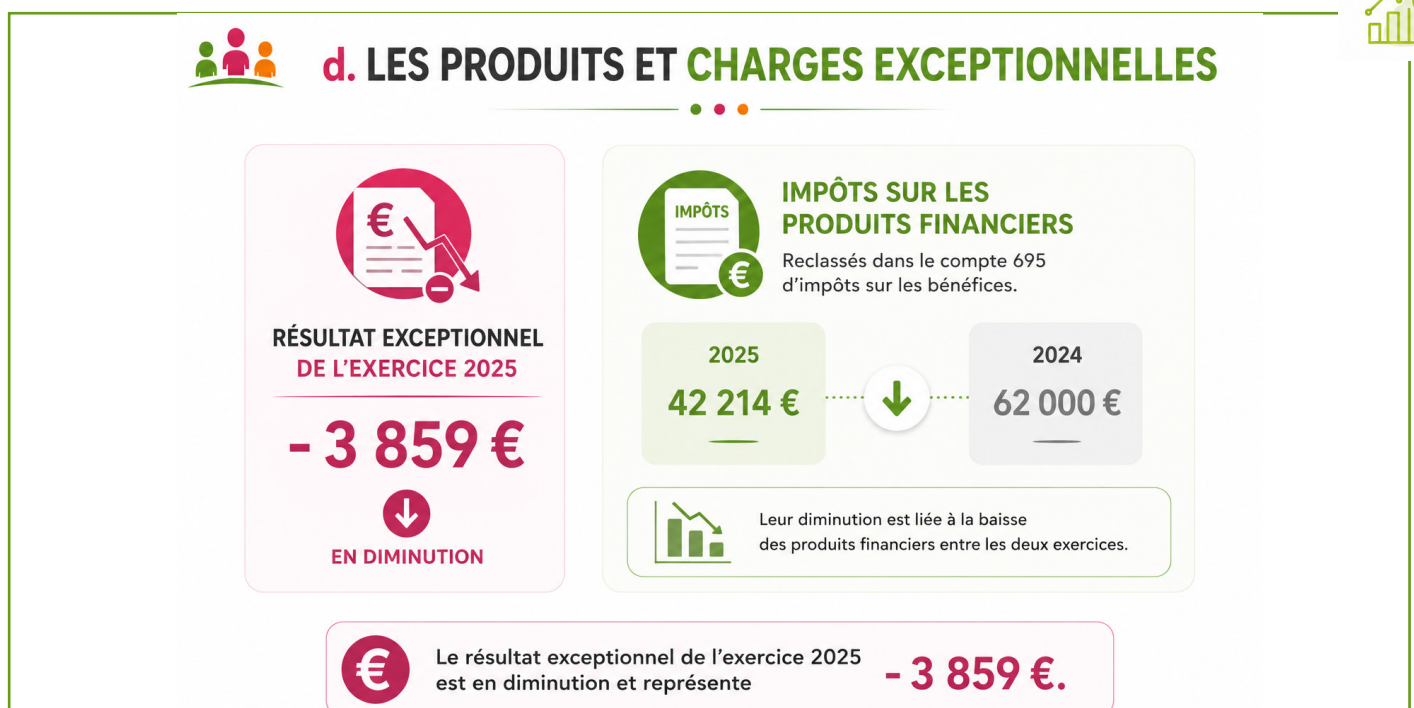


d. Les produits et charges exceptionnelles

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2025 est en diminution et représente - 3 859 €. Les impôts sur les produits financiers sont

reclassés dans le compte 695 d'impôts sur les bénéfices. Ils s'élèvent à 42 214 euros en 2025 contre 62 000€ en 2024.

Leur diminution est liée à la baisse des produits financiers entre les deux exercices.



e. Les Résultats

Le résultat de l'exercice 2025 est un excédent de 187 383 €. Ce résultat est en diminution par rapport à 2024 de 61 %.

La diminution du résultat porte essentiellement sur les établissements sous CPOM ARS. Le résultat de l'EA Lou Jas est en augmentation. L'organisation de la journée associative a eu un impact sur le résultat de l'Association.



e. LES RÉSULTATS



Ce résultat est en diminution par rapport à 2024 de **61 %**.

LES PRINCIPAUX FACTEURS



ÉTABLISSEMENTS SOUS CPOM ARS

La diminution du résultat porte essentiellement sur les établissements sous CPOM ARS.



EA LOU JAS

Le résultat de l'EA Lou Jas est en augmentation.



JOURNÉE ASSOCIATIVE

L'organisation de la journée associative a eu un impact sur le résultat de l'Association.



Le résultat de l'exercice 2025 est un **excédent de 187 383 €**.

f. L'affectation des résultats

Cette proposition d'affectation tient compte de la fongibilité des résultats au niveau du CPOM, des projets d'investissements et permet d'abonder notre réserve pour les besoins à venir

notamment dans le cadre de la démarche RSE et du schéma directeur immobilier. Elle tient compte également des frais d'études en cours et à venir.



f. L'AFFECTATION DES RÉSULTATS



RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT 2025



II. BILAN FINANCIER

Après la diminution de notre bilan financier entre 2022 et 2024, notre fonds de roulement net global augmente en 2025 (+2.1%). Le résultat 2025 et les soldes de subventions perçues pour investissement en 2025 (ESMS numérique et pour la construction de Manosque) expliquent principalement cette hausse.

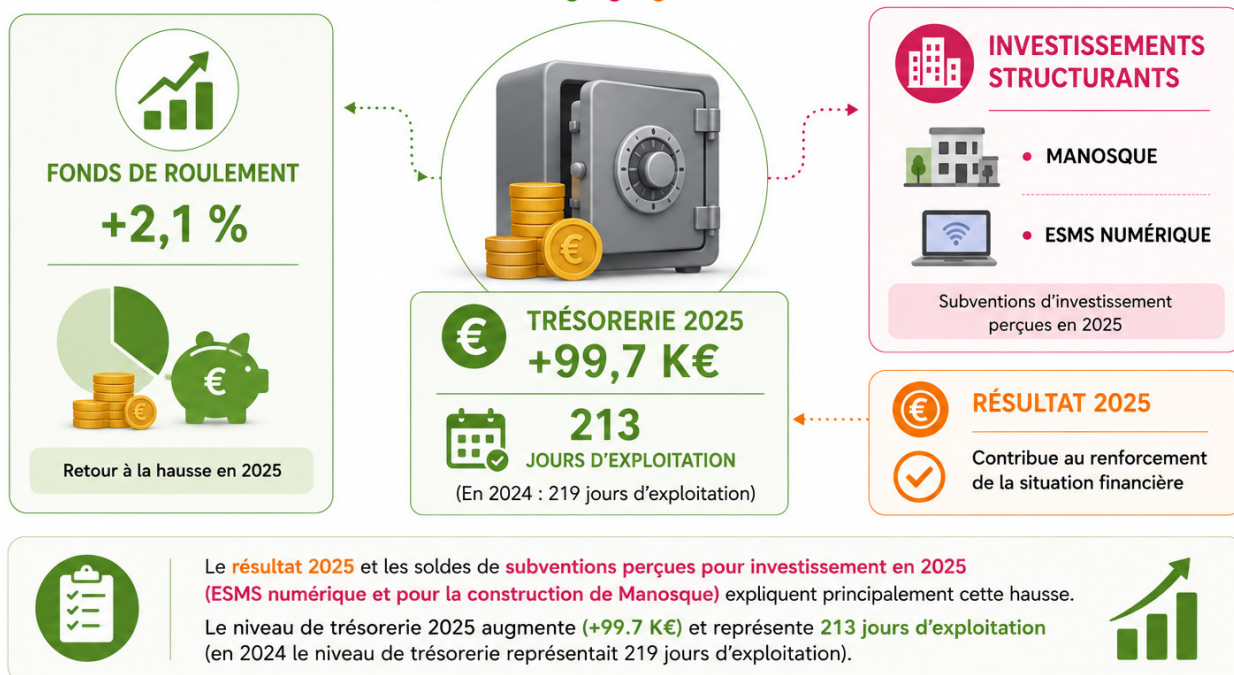
Le niveau de trésorerie 2025 augmente (+99.7K€) et représente 213 jours d'exploitation (en 2024 le niveau de trésorerie représentait 219 jours d'exploitation).

Le montant total des investissements réalisés en 2025 s'élève à 874K€ contre 2.41 M € en 2024. Les mouvements d'entrées et de sorties des immobilisations 2025 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

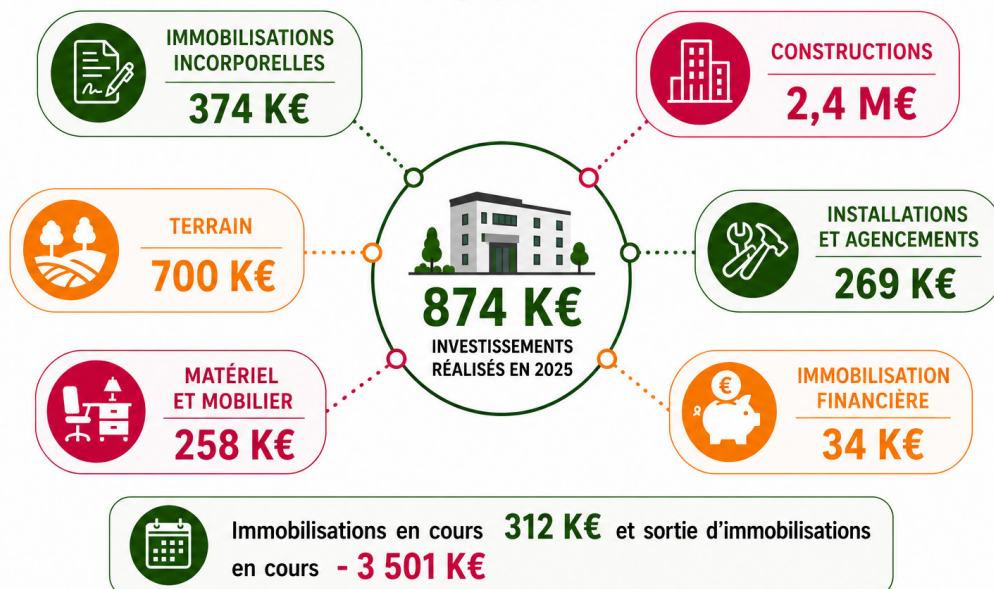


STRUCTURE FINANCIÈRE ET TRÉSORERIE

Après la diminution de notre bilan financier entre 2022 et 2024,
2025 marque une **consolidation de notre situation financière**.



LES INVESTISSEMENTS 2025



III. SYNTHÈSE

Cette année 2025 est marquée par l'inauguration du site de Manosque, l'organisation de la journée associative, l'obtention des nouvelles places de SESSAD et de la PCO pour les établissements sous CPOM ARS et une augmentation encourageante de l'activité de l'EA Lou Jas.

Les résultats des ESMS diminuent et la tendance devrait se poursuivre jusqu'à la fin du CPOM 2023-2028. Deux établissements ont présenté des déficits comblés partiellement par les excédents des autres.

Toutefois les fonds de réserves sont mobilisés dès cette année 2025 pour ces deux établissements.

La réforme de la tarification SERAFIN-PH entrera en vigueur en 2027, nous devrions connaître l'impact sur nos financements dès la fin d'année 2026 avec le retour des premières simulations individuelles.

Notre inquiétude reste entière sur nos financements qui pourraient se voir contraints dans le cadre de cette réforme pour entrer sur les années à venir dans un processus de convergence tarifaire.

L'activité de l'EA Lou Jas reste soumise à la réalité et à la fluctuation des marchés qui marqueront à nouveau l'exercice 2026.



CONCLUSION



01

FAITS MARQUANTS 2025

Inauguration du site de Manosque, journée associative, nouvelles places SESSAD et PCO sous CPOM ARS, et belle progression de l'EA Lou Jas.



02

RÉSULTATS DES ESMS

Les résultats diminuent et la tendance se poursuivra jusqu'en 2028. Deux établissements déficitaires, partiellement compensés par les excédents des autres.

Les fonds de réserves sont mobilisés dès 2025.



03

RÉFORME SERAFIN-PH

Entrée en vigueur en 2027. Impact sur nos financements connu fin 2026 avec les premières simulations individuelles. Inquiétude sur des financements possiblement contraints et une **convergence tarifaire** à venir.



04

EA LOU JAS

Une activité toujours liée à la réalité et à la **fluctuation des marchés**, qui marqueront à nouveau l'exercice 2026.



Malgré un contexte exigeant, l'APAJH 04 reste **mobilisée** pour **sécuriser ses financements** et **poursuivre ses projets** au service des personnes accompagnées.



GLOSSAIRE

ADSEA : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

AIRE : Association des ITEP et de leurs Réseaux

APAJH : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

ARS : Agence Régionale de Santé

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCN66 : Convention Collective Nationale du 15 mars 1966

CODIR : Comité de Direction

COPIL : Comité de Pilotage

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CREAI : Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

CSE : Comité Social et Économique

DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif

DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

DFE : Dispositif Formation Emploi

DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

DLVA : Durance Luberon Verdon Agglomération

DYS : Troubles spécifiques des apprentissages et du langage

E.A : Entreprise Adaptée

EEAP : Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EMAS : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarité

ESSMS : Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

FNAT : Fédération Nationale des Associations Tutélaires

HAS : Haute Autorité de Santé

HM/DV : Handicap Moteur / Déficience Visuelle

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

PAS : Pôle d'Appui à la Scolarisation

PCO : Plateforme de Coordination et d'Orientation

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale

RH : Ressources Humaines

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SDPF : Service Délégué aux Prestations Familiales

SERAFIN-PH : Services et Établissements Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées

SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

SMJPM : Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

SSCT : Santé, Sécurité et Conditions de Travail

TCC : Troubles du Comportement et de la Conduite

TND : Troubles du Neurodéveloppement

URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux

REMERCIEMENTS.

LA PUBLICATION DE CE RAPPORT D'ACTIVITÉ EST LE FRUIT D'UN TRAVAIL COLLECTIF. NOUS SOUHAITONS REMERCIER CHALEUREUSEMENT L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS DE L'APAJH04 QUI, PAR LEUR ENGAGEMENT QUOTIDIEN, LEUR EXPERTISE ET LEUR DISPONIBILITÉ, CONTRIBUENT À LA QUALITÉ DES ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS.

NOS REMERCIEMENTS S'ADRESSENT ÉGALEMENT AUX PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET À LEURS FAMILLES, POUR LEUR CONFIANCE, LEURS TÉMOIGNAGES ET LEUR PARTICIPATION À LA VIE DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. LEURS PARCOURS, LEURS ATTENTES ET LEURS PROJETS DONNENT TOUT SON SENS À NOTRE ACTION.

NOUS REMERCIONS NOS ADMINISTRATEURS, PARTENAIRES INSTITUTIONNELS, FINANCEURS, COLLECTIVITÉS, ACTEURS ASSOCIATIFS, PROFESSIONNELS DE SANTÉ, DE L'ÉDUCATION, DE L'INSERTION ET DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL, AVEC LESQUELS NOUS CONSTRUISONS CHAQUE JOUR DES RÉPONSES ADAPTÉES AUX RÉALITÉS DU TERRITOIRE.

ENFIN, MERCI À TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À LA COLLECTE DES DONNÉES, À LA RÉDACTION, À LA CONCEPTION ET À LA RÉALISATION DE CE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025.

CE DOCUMENT TÉMOIGNE D'UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT, DE COOPÉRATION ET D'INITIATIVES AU SERVICE D'UNE AMBITION COMMUNE : ACCOMPAGNER CHACUN DANS SON PARCOURS, FAVORISER L'AUTONOMIE ET RENDRE TOUJOURS PLUS CONCRÈTE L'INCLUSION SUR NOTRE TERRITOIRE.



AGIR ENSEMBLE POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE,
SOLIDAIRE ET RESPECTUEUSE DES CHOIX DE CHACUN.

Siège administratif
1 bis avenue du parc
04160 - Château-Arnoux

<http://apajh04.fr>
contact@apajh04.fr
04.92.64.44.11

